

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Olivier Dard, Jean-Pierre Daviet, Frédéric Monier, Catherine Nicault

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Il a été corrigé 412 copies. La moyenne des notes obtenues est de 6,6 (contre 7,3 en 2002). Cette moyenne un peu faible laisse entrevoir un effet de surprise, dans la mesure où le sujet ne mentionnait spécifiquement aucun Etat, contrairement aux années précédentes. Néanmoins 89 copies ont obtenu la moyenne, avec un 17, trois 16, quatre 15, ce qui prouve qu'un groupe de tête s'est détaché de façon très satisfaisante pour un tel concours. En vérité le sujet était parfaitement classique. Parmi les 55 premiers du classement général à l'admissibilité, seuls 17 avaient une note inférieure à la moyenne en histoire, ce qui montre qu'il y a cohérence entre les disciplines, et que le sujet d'histoire n'est pas plus qu'un autre cause de chute pour beaucoup, contrairement à ce que pourraient suggérer des propos tenus ici ou là. Le jury observe que de nombreuses copies sont squelettiques ou peu fournies, imprécises, allusives, maladroitement, et ces défauts se retrouveraient à coup sûr avec un autre sujet, tant ils témoignent de l'absence de culture historique. Ils expliquent que la moyenne générale soit tirée vers le bas, en exagérant peut-être une tendance que l'on aurait retrouvée avec un autre sujet ressemblant à ceux des deux ou trois années précédentes.

L'extension du sujet était toute relative, car le jury admettait une place privilégiée pour l'exemple français. Il était bon néanmoins de faire référence aux colonies du Royaume-Uni (certains n'ont même pas réussi à citer Gandhi), de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne (pour évoquer leur perte après 1918), sans qu'il soit nécessaire d'accumuler autant de détails que pour la France. Simplement, on pouvait tantôt analyser des tendances générales (montée des nationalismes par exemple), tantôt dresser des typologies afin de situer l'exemple français dans un ensemble plus vaste. Les tentatives maladroitement pour inclure des peuples ou des ethnies de l'URSS dans le sujet, ou pour analyser le nazisme comme un « colonialisme » ont paru peu convaincantes. Ni dans un cas ni dans l'autre il ne s'agissait de ce qu'on appelait en langage courant de l'époque des « colonies », même s'il y avait des rapports de domination.

Comme toujours, il était important de réfléchir aux termes du sujet. Il ne s'agit pas ici uniquement de colonisation et de décolonisation, mais d'Etats et de sociétés, ce qui signifie que l'on doit s'intéresser à des stratégies, à des politiques et à des sentiments collectifs (pas toujours unanimes) chez le colonisateur. Un candidat parlait même de jeu à trois (Etat, société européenne, empire colonial), ce qui est suggestif. La problématique d'ensemble devait notamment prendre en considération la notion de puissance, telle qu'elle est perçue par les dirigeants et par l'opinion. Etre une puissance implique-t-il posséder des colonies ? Il y a place là pour l'imaginaire, un décalage entre perception du fait colonial et réalité. Il était toujours pertinent de bien articuler histoire interne des puissances et faits coloniaux et donc de bien se situer en histoire intérieure des pays européens. Un changement politique dans

l'histoire intérieure (Front populaire français par exemple) a-t-il nécessairement une traduction dans l'ordre colonial ?

Le plan le plus évident était chronologique. Une première partie devait tirer le bilan de la guerre de 1914-1918, puis analyser les évolutions jusque vers 1939 (apogée du système colonial qui se lézarde déjà). La deuxième partie pouvait envisager la Seconde Guerre mondiale, avec tout un jeu d'intérêts stratégiques et des déceptions, puis traiter de décolonisations jusque vers 1955 ou vers 1960. Notons à ce propos qu'une connaissance de la Seconde Guerre mondiale et de ses lieux ou objets d'affrontement se révèle presque toujours un point d'appui essentiel pour traiter un sujet, quel qu'il soit. La troisième partie comportait encore un peu de décolonisation, mais surtout un nouveau contexte de relations Nord-Sud, l'étude de liens économiques, culturels, humains (dans le sens de l'immigration en Europe), de troubles et de crises, de crispations aussi (Rhodésie du Sud par exemple), de replis identitaires (une partie du monde islamique). En Europe guette une certaine indifférence apparente, mais qui n'en est pas tout à fait une, compte tenu de tous les enjeux. Il convenait de bien maîtriser l'équilibre de ces parties, surtout de ne pas allonger le début au détriment de la fin de période.

Il paraît évident, mais cela ne l'est pas toujours, qu'un devoir d'histoire doit faire état de dates, d'événements, d'acteurs (individus, partis...), de supports de l'opinion (livres, revues, journaux, films). Il est toujours éclairant de faire allusion à de grandes voix (écrivains, artistes), et on peut se référer à quelques travaux historiques, par exemple Jacques Marseille pour les aspects économiques, ou le *Livre noir du colonialisme* publié sous la direction de Marc Ferro (il était cependant pardonnable de ne pas le citer, puisqu'il a paru en 2003). Les bonnes copies ont su le faire, certes, mais d'autres témoignent de faiblesses dans l'approche historique en général. On a parfois l'impression que des candidats ignorent quels sont les ingrédients d'un devoir écrit de cette importance.

Le présent rapport ne vise pas à donner des recettes de la dissertation historique. Il faut des connaissances, des capacités d'analyse, et des règles d'écriture de l'histoire. On a parfois, dans le monde des classes préparatoires, demandé des manuels, mais il en existe de fort bons. Par exemple, les problèmes coloniaux sont abordés dans les manuels de relations internationales, et dans l'ouvrage de notre collègue Bernard Phan (d'ailleurs professeur en classe préparatoire), *Colonisations et décolonisations françaises depuis 1850*, A. Colin, 1999. Les membres du jury, étant eux-mêmes des enseignants, savent, lorsqu'ils choisissent un sujet, qu'il existe des instruments de travail accessibles aux étudiants pour aider à la préparation de tels sujets.

On conclut par un optimisme raisonnable. Les classes préparatoires, grâce à la qualité de leurs équipes et de leurs méthodes, sont en mesure de former de jeunes esprits atteignant un bon niveau dans l'analyse historique, les meilleurs étant reçus aux concours. On peut néanmoins souhaiter qu'un plus grand nombre de candidats acceptent de travailler l'ensemble du programme sans pronostics hasardeux et sans oubli des outils disponibles afin, pour beaucoup, de poursuivre une scolarité hors des écoles normales supérieures dans les meilleures conditions.